

dont la conversion totale à la fin du monde sera "la résurrection des morts" (1) donnait, dans ses prémices qui recevaient l'Evangile, d'étonnants exemples de vertu. Les Juifs qui se convertissaient allaient du premier pas jusqu'à la pratique parfaite de l'Evangile, jusqu'à la profession des conseils. Tels ont été, d'après saint Luc, les premiers convertis de Jérusalem ; tels sont, comme on peut le conclure du texte de Philon, les premiers convertis d'Alexandrie.

Mais il est impossible de voir dans les thérapeutes des Juifs qui n'ont que les secours de la loi mosaïque. Saint Pierre déclare au concile de Jérusalem que ni les Juifs de son temps ni leurs pères n'ont pu porter le fardeau des observances de la Loi (2) : ces paroles auraient-elles été vraies, si, à cette époque-là même, une multitude de Juifs avaient, dans la métropole de l'Egypte, observé la loi mosaïque non seulement dans la lettre, mais dans l'esprit ; bien plus, s'ils avaient gardé des observances surrogatoires, des observances inconnues dans la Loi, des observances qui, dans la loi évangélique même, ne sont pas l'objet d'un commandement, mais seulement d'un conseil ? On avait vu sans doute, au sein du peuple juif, les fils des Prophètes, les Esséniens, les Réchabites faire profession d'une vie parfaite ; mais ils s'étaient bornés à quelques abstinences particulières, à une retraite spéciale, à plus de prières ; ils pouvaient s'engager dans le mariage et avoir des biens en propre ; ils vauaient aux affaires temporelles : c'étaient dans la Loi des figures, les ombres des religieux futurs ; ce n'étaient point encore les religieux. Les thérapeutes, au contraire, se présentent à nous comme de véritables religieux ; ils vivent en commun, dans le jeûne et la prière, dans un renoncement universel. S'ils avaient été de purs sectateurs de la loi mosaïque, il faudrait dire que cette loi produirait ses fruits les plus admirables dans le temps de sa plus grande décadence, alors qu'elle était *morte* et qu'elle allait devenir *mortifère*, quand l'Evangile brillait déjà dans le monde comme l'unique soleil vivifiant (3), avec "la grâce et la vérité faite par Jésus-Christ" (4), remplaçant la lettre qui tue" (5), et le commandement qui n'a fait qu'irriter la concupiscence et multiplier le péché (6),

(1) ROM., XI, 15.

(2) Neque patres nostri, neque nos portare potuimus. ACT., XV, 10.

(3) PS. XVIII, 6.

(4) JOAN., I, 17.

(5) II COR., VIII, 6.

(6) I JOAN., II, 27.